



Déclaration de l'UNSA Education au CSA D 33 du 8 février 2024

Mme la DASEN,

Mmes et M les membres du CSA-D de la Gironde

Rien ne va dans les dernières annonces présidentielles et ministérielles égrainées depuis la rentrée sur l'éducation. Le projet conservateur et rétrograde porté par Gabriel Attal dans le cadre du « choc des savoirs » renonce à la démocratisation de l'école, c'est inacceptable pour l'UNSA Education.

Une vision et un projet à l'opposé de nos valeurs.

Nos valeurs, inlassablement défendues, sont profondément remises en cause par les mesures annoncées. Nous défendons un collège pour tous, sans sélection, qui scolarise ensemble tous les enfants d'une tranche d'âge, dans le respect absolu des besoins de chacun. Nous souhaitons pour chacun une scolarité et une orientation positives, fondées sur les aptitudes d'un jeune et non sur ses insuffisances. Les groupes de niveau qui vont être créés en force dans les collèges ne correspondent pas à ces valeurs. C'est une ségrégation scolaire annoncée qui ne pourra répondre aux enjeux de la réussite de tous. Les groupes de niveaux, tels que présentés actuellement, vont regrouper, sur un temps inévitablement long, des élèves en difficulté qui, sans hétérogénéité, L'hétérogénéité est une donnée indispensable, largement étayée par les études scientifiques. Elle doit donc être garantie par la construction de groupes et des classes. Ce n'est pas l'hétérogénéité des groupes qui est gênante, c'est une trop grande hétérogénéité dans des classes à effectifs pléthoriques. Rappelons ici que notre École publique accueille tous les élèves sans distinction, elle ne les choisit pas et ne les rejette pas. Notre régime démocratique est depuis plus d'un siècle adossé à l'École à laquelle sont confiées la transmission des valeurs de la République et la formation des futurs citoyens. C'est aussi là le sens de l'engagement de ses personnels, qu'ils soient enseignants, inspecteurs, chefs d'établissements, infirmières, assistantes sociales ou personnels administratifs. Mme la DASEN, nous voulons vous faire savoir qu'à l'UNSA Education nous refusons unanimement d'organiser, des classes de niveau.

Un projet mal préparé avec des perspectives et des consignes inexistantes, un projet entaché dès le début d'un amateurisme affligeant

Ce projet est nuisible pour l'ensemble des élèves, et notamment les plus fragiles et va dégrader fortement les conditions de travail des personnels. Il vient mettre tout le système en tension car rien n'est pensé en lien avec la réalité des établissements et les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins. Les choses sont assez simples : aucun texte n'a été publié au Journal Officiel. Petite plongée au cœur de notre grand ministère en ce mois de janvier 2024. Début janvier, le 1er ministre fait une déclaration dans les médias, la ministre de l'Education Nationale prend sagement des notes sur la réforme qu'elle devra conduire mais qu'elle semble ne pas connaître. Dans la foulée, recteurs, DASEN et inspecteurs sont convoqués au ministère pour mettre très rapidement en œuvre les groupes de niveaux, remodeler des programmes, faire et défaire les grilles pour introduire de « nouveaux » enseignements. Les quelques courageux cadres qui osent émettre des réflexions ou des réserves sont priés de se taire ou de démissionner. De retour dans leurs établissements DASEN, recteurs et inspecteurs font plancher leurs services : mesdames et messieurs de la DOS vous êtes priés de faire rentrer un carré dans un cercle, rapidement et si vous pouvez, en sus, tâchez de trouver des idées géniales et ou magiques pour désamorcer le torrent de remarques sur l'infaisabilité que ne manqueront pas de nous faire les cadres locaux que sont les chefs d'établissement. Naturellement l'étape suivante ce sont les chefs d'établissements. Ceux-ci sont de manière maladroite priés instamment de se mettre au diapason et d'appliquer les directives ministérielles sans les moyens supplémentaires sur leurs marges d'autonomie et surtout sans les textes. Présentés aux équipes éducatives, les enseignants découvrent alors que le dédoublement de sciences ou de langues, que le latin, les AP ou tout autre dispositif innovant vont disparaître au profit de...

Mais de quoi au fait Madame la Ministre ? Chacun dans notre ministère est prié d'avancer en aveugles, sans texte. Mme la DASEN ne sommes-nous pas régi par le Code de l'Education qui dans son l'article R421-2 précise que « l'organisation en classes et en groupes d'élèves ainsi que les modalités de répartition des élèves relèvent de la compétence de l'établissement scolaire et donc de son conseil d'administration ». Si nous devons déroger à cette règle alors, à l'UNSA Education, nous attendrons un décret qui avec le même niveau réglementaire, pourrait contredire cela et nous contraindre tous à appliquer les lois de la République. Il semblerait qu'au plus haut niveau de notre ministère, le « choc des savoirs juridiques » ne soit pas une compétence acquise.

Une préparation de rentrée bouleversée et sans moyens.

Alors même que le coût d'un élève français en primaire est en dessous de la moyenne de l'OCDE, nous devons faire avec moins de moyens dans le 1er degré. La baisse démographique, faible dans notre département, aurait pu servir à donner plus de souplesse à nos collègues du premier degré pour donner les bases à leurs élèves. Au-delà des ouvertures/fermetures de classes, les écoles connaissent des besoins importants: présence d'enseignants spécialisés pour

répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé. Un "Choc des Savoirs" qui se met en place sans moyens. Vous nous l'avez dit lors du GT préparatoire, le financement se fera sur la 26^{ème} heure de sixième et sur la baisse démographique attendue. Ce dernier point signifie donc que pour mettre en place des groupes de niveau pour certains élèves, ces mêmes élèves fragiles devront se retrouver avec des effectifs plus élevés dans des disciplines classées comme "non fondamentales". A l'Unsa Éducation, nous pourrions nous féliciter que la réforme de la voie professionnelle nécessite des ETP supplémentaires pour sa mise en place. Pour autant, les grilles n'étant parues officiellement que samedi dernier nous nous demandons si tous les établissements ont demandé tous les moyens nécessaires à sa mise en place. En outre, entre le rattrapage de la sous-estimation de la rentrée dernière et l'évolution démographique, ce sont quelques centaines d'élèves supplémentaires à prendre en compte dans les dotations horaires de nos établissements. En tout état de cause, la répartition des dotations horaires dans les établissements est un casse-tête s'apparentant de plus en plus à la quadrature du cercle sans qu'il ne soit plus possible de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Au total, des personnels en souffrance qui peinent à soutenir un service public d'éducation

Comment notre président peut-il affirmer vouloir réindustrialiser la France et soutenir les filières technologiques alors que plusieurs divisions de STMG sont supprimées dans notre département. Cette proposition de carte des formations n'a pas été travaillée collectivement et les propositions d'ouvertures mettront en concurrence certains établissements. Cette décision est aussi brutale qu'incomprise par nos collègues des filières technologiques.

Pour l'UNSA Éducation, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative, qui sous évalue la pression que subissent les personnels de la DSDEN, qui ignore assez largement les difficultés des AESH et fragilise les personnels, les élèves et leurs familles.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés: c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources

humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée compromises par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves. Dans la vision globale portée par l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé.

Madame la DASEN, nous ne doutons pas de votre engagement pour le service public. Nous vous demandons de faire connaître notre profonde inquiétude et notre grande colère.

Je vous remercie de votre attention,

Les élus UNSA Education

Vincent Fauvel

Christophe Floréan

Cédrine Sancier

Lucie Saramito